



SNEC CFTC PICARDIE
Syndicat National
de l'Enseignement Chrétien

Amiens, le 13 octobre 2016

HORS CLASSE PROFESSEURS DES ECOLES 2016/2017

Lors de la réunion du 20 juin 2016, les tableaux d'avancement à la Hors Classe des PE avaient été soumis à l'avis de la CCMI.

A cette date, nous n'avions pas encore connaissance des contingents départementaux.

Le Ministère a diffusé ce jour une note en date du 6 octobre.

Il faut noter globalement la dotation de l'Académie passe de 19 promotions à 21 promotions, conformément à la hausse du contingent national (1 196 promotions), soit un taux de 5%, encore bien en deçà des besoins !!!

Le Rectorat avait inscrit sur les tableaux d'avancement tous les maîtres ayant atteint au moins le 7^{ème} échelon au 31.08.2016.

Les résultats sont les suivants

	Nombre d'inscrits	Nombre de promus	Barème des promus	Barème du 1 ^{er} non promu	Echelon des promus
Aisne	96	5	42 à 40	40	4 au 11^{ème} ; 1 au 10^{ème}
Oise	113	6	42 à 40	40	4 au 11^{ème} ; 2 au 10^{ème}
Somme	199	10	40 à 39,25	39,25	10 au 11^{ème}

- A égalité de barème entre le dernier promu et le 1^{er} non promu, c'est l'ancienneté dans le corps des PE qui a départagé les maîtres.
- A noter que tous les PE au 11^{ème} (au 31.08.2016) de l'Aisne et de l'Oise sont promus. Dans la Somme, tous les maîtres au 11^{ème} échelon sont promus, sauf 1.
- Il convient de ne pas comparer les barèmes entre les départements car les grilles de notation pédagogiques sont différentes (celle de la Somme est moins élevée).

Un courrier individualisé a été adressé aux heureux promus par les élus SNEC-CFTC à la CCMI.